



Bruxelles, le 15.9.2021
COM(2021) 573 final

ANNEX 3

L'écosystème politique du nouveau Bauhaus européen

ANNEXE

de la

**communication de la Commission européenne au Parlement européen, au Conseil, au
Comité économique et social et au Comité des régions**

Nouveau Bauhaus européen: esthétique, durable, ouvert à tous

Table des matières

<i>L'ÉCOSYSTÈME POLITIQUE DU NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN</i>	2
1. Le pacte vert.....	3
1.1. La vague de rénovations	3
1.2. Ajustement à l'objectif 55.....	3
1.3. Plan d'action pour l'économie circulaire (PAEC)	3
1.4. Le plan d'action «zéro pollution»	4
1.5. La stratégie de l'UE en faveur d'une infrastructure verte	4
1.6. La stratégie européenne d'adaptation	4
1.7. La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030	4
1.8. La stratégie «De la ferme à la table».....	5
1.9. La stratégie forestière de l'UE.....	5
1.10. Stratégie textile.....	5
1.11. La stratégie durable dans le domaine des produits chimiques.....	6
1.12. La stratégie de l'UE en matière de bioéconomie	6
1.13. Le pacte européen pour le climat.....	6
1.14. La stratégie en faveur d'une mobilité durable et intelligente.....	6
2. Politiques territoriales	7
2.1. La politique de cohésion.....	7
2.2. La vision à long terme pour les zones rurales de l'UE	7
3. Secteurs de la culture et de la création.....	8
3.1. Le nouvel agenda européen de la culture.....	8
3.2. Le cadre européen d'action en faveur du patrimoine culturel.....	8
4. La dimension sociale	8
4.1. Les stratégies pour une Union de l'égalité	8
4.2. Le socle européen des droits sociaux	9
4.3. La stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant et la garantie européenne pour l'enfance.....	9
5. Éducation et compétences.....	9
5.1. L'espace européen de l'éducation.....	9
5.2. L'éducation en matière de durabilité environnementale	10
5.3. La stratégie européenne en matière de compétence 2030.....	10
6. La décennie numérique	10
6.1. Une boussole numérique pour 2030	10

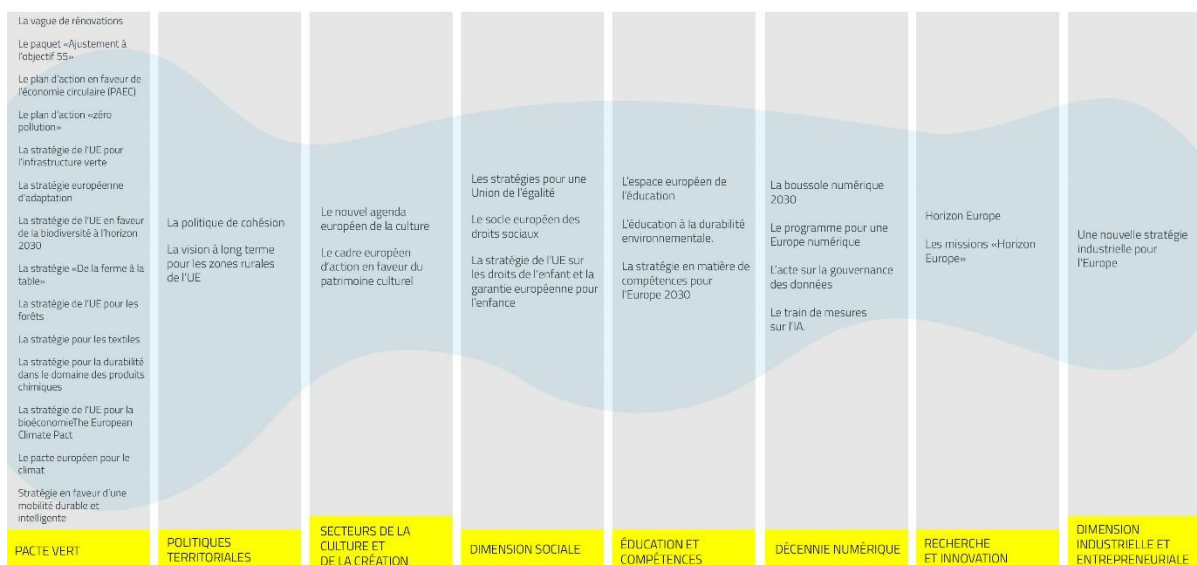
6.2.	Le programme pour une Europe numérique	11
6.3.	L'acte sur la gouvernance des données	11
6.4.	Le train de mesures sur l'IA	11
7.	La recherche et l'innovation	11
7.1.	Horizon Europe.....	11
7.2.	Les missions Horizon Europe:.....	12
8.	Dimension industrielle et entrepreneuriale	12
8.1.	La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe	12

L'ÉCOSYSTÈME POLITIQUE DU NOUVEAU BAUHAUS EUROPÉEN

Le nouveau Bauhaus européen vise à intégrer la **durabilité** à l'**inclusion sociale**, l'**esthétique** et d'autres éléments de la **qualité de l'expérience**. Il est, dès lors, transversal par nature et transdisciplinaire par sa conception.

Le nouveau Bauhaus européen vise à **créer des ponts et des connexions** entre les disciplines, les lieux et les personnes en utilisant l'intelligence et les connaissances collectives pour faire face à la complexité des enjeux qui nous attendent. Les **approches intégrées** permettent également d'optimiser les incidences des politiques en favorisant les synergies pour un renforcement mutuel.

Le nouveau Bauhaus européen se fonde sur un riche contexte politique européen qui apporte des objectifs stratégiques et des points de référence dans les différentes dimensions que l'initiative visera à intégrer. Bien qu'elles se concentrent souvent sur une seule des dimensions du nouveau Bauhaus européen, de nombreuses initiatives politiques contribuent déjà à créer les conditions favorables à son développement. La présente annexe vise à présenter ces **cadres politiques pertinents**.



1. Le pacte vert

1.1. La vague de rénovations¹

La communication sur «La vague de rénovations» COM(2020) 662 illustre les objectifs du nouveau Bauhaus européen proposé. La vague de rénovations énonce plusieurs principes clés pour la décarbonation à l'horizon 2050, notamment: réflexion sur le cycle de vie et circularité, décarbonation et intégration des énergies renouvelables, caractère abordable, principe de primauté de l'efficacité énergétique, normes élevées en matière de santé et d'environnement, sécurité; accessibilité, relever ensemble les défis posés conjointement par les transitions verte et numérique, respect de l'esthétique et de la qualité architecturale. Elle désigne les personnes les plus vulnérables et les bâtiments les moins performants dans les secteurs résidentiel, administratif, éducatif et le segment des soins de santé comme les grands axes prioritaires pour les rénovations.

Le plan d'action «Vague de rénovations» prévoit une série d'initiatives de suivi dans différents domaines d'action. Parmi celles-ci, la feuille de route pour la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments pendant toute leur durée de vie à l'horizon 2050 établie dans le cadre de la vague de rénovations (qui sera prête en 2023) servira de base aux développements futurs des politiques et du marché sur une longue période et à tous les niveaux géographiques, tant au niveau de l'Union qu'à l'échelon national et local. Elle s'appuiera sur une réflexion sur le cycle de vie et prendra spécifiquement en compte le potentiel de réduction des émissions de carbone en général dont dispose la circularité, contribuant de ce fait à la réalisation des objectifs climatiques. Elle fournira une vision et définira ainsi la direction à prendre pour le secteur et les autorités publiques.

1.2. Ajustement à l'objectif 55

Deux éléments du paquet «Ajustement à l'objectif 55» présentent un intérêt tout particulier pour le nouveau Bauhaus européen: la directive 2012/27/UE relative à

¹ https://ec.europa.eu/energy/topics/energy-efficiency/energy-efficient-buildings/renovation-wave_en

l'efficacité énergétique et la directive 2010/31/UE sur la performance énergétique des bâtiments. L'une et l'autre soutiennent la transformation de l'environnement bâti conformément aux objectifs climatiques de l'Union européenne.

Au-delà de ces éléments, le nouveau Bauhaus européen contribuera à la mise en œuvre du paquet législatif «Ajustement à l'objectif 55» en apportant de nouvelles idées innovantes pour accroître l'efficacité énergétique dans l'environnement bâti, les infrastructures durables et l'intégration des énergies renouvelables et des solutions basées sur la nature dans l'environnement bâti. Il combine des considérations relatives au changement climatique et à la durabilité avec la qualité de notre expérience de vie.

1.3. Plan d'action pour l'économie circulaire² (PAEC)

Le deuxième PAEC, adopté en 2020, vise à accroître l'efficacité des ressources, réduisant l'empreinte de la consommation et les incidences globales sur l'environnement et le climat. Outre une série de mesures législatives, il avance divers instruments volontaires, dont les marchés publics écologiques (MPE), le label écologique de l'UE et le cadre Level(s) de manière à favoriser la production et la consommation durables des ressources, contribuant ainsi aux objectifs du pacte vert pour l'Europe. En ce qui concerne le nouveau Bauhaus européen, les critères existants des MPE pour les bâtiments durables sont en cours de révision afin d'être solidement fondés sur les concepts de circularité grâce aux indicateurs Level(s)³. Le champ d'application se concentre sur les bâtiments publics typiques tels que les bureaux, les logements sociaux et les écoles, et couvre à la fois les nouvelles constructions et les rénovations. Les critères couvrent la circularité, la santé et le confort, la résilience au changement climatique et le coût sur le cycle de vie. Ils aideront les acheteurs publics à ouvrir la voie vers des bâtiments plus durables. Cette activité contribuera à l'élaboration de l'outil d'auto-évaluation du nouveau Bauhaus européen qui permettra de mesurer dans quelle mesure un projet est durable, inclusif et esthétique. Les entreprises et les consommateurs peuvent contribuer à l'initiative du nouveau Bauhaus européen en achetant des produits et des services portant le label écologique de l'UE qui répondent, sur l'ensemble de leur cycle de vie, à des normes environnementales élevées. Les critères du label écologique de l'UE sont disponibles pour les produits de revêtement dur, les revêtements de sol à base de bois, de liège et de bambou, les peintures et les vernis, les produits textiles, les meubles et les matelas. Le PAEC a annoncé une modernisation de la législation européenne sur les déchets et a réaffirmé que la Commission envisagera de fixer des objectifs de préparation en vue de la réutilisation et du recyclage des déchets de construction et de démolition et de leurs fractions spécifiques par matériau.

1.4. Le plan d'action «zéro pollution»⁴

Le plan d'action de l'UE «Vers une pollution zéro dans l'air, l'eau et les sols» expose l'ambition de veiller à ce que la pollution, y compris à l'intérieur, ne nuise ni à la santé ni aux écosystèmes. Cet objectif est particulièrement important aux endroits où nous vivons. Partant, le plan d'action définit des programmes phares visant à identifier les principaux besoins en matière d'écologisation urbaine et d'innovation et à utiliser des jumeaux

² https://ec.europa.eu/environment/pdf/circular-economy/new_circular_economy_action_plan.pdf

³ https://ec.europa.eu/environment/levels_en

⁴ COM(2021)400: https://ec.europa.eu/environment/strategy/zero-pollution-action-plan_en

numériques locaux pour prévenir la pollution, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il contribuera ainsi à la dimension de durabilité du nouveau Bauhaus européen.

1.5. La stratégie de l'UE en faveur d'une infrastructure verte⁵

L'infrastructure verte reconnecte les zones naturelles vitales avec les centres urbains et restaure et améliore leurs rôles fonctionnels. Il s'agit d'un concept de planification essentiel à la protection du capital naturel et à l'amélioration simultanée de la qualité de vie. Elle apporte ainsi une contribution essentielle à la durabilité, qui est un élément clé de l'initiative «Bauhaus européen».

1.6. La stratégie européenne d'adaptation⁶

La nouvelle stratégie de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique vise à accroître et à accélérer les efforts de l'UE en vue de protéger la nature, les personnes et les moyens d'existence contre les effets inévitables du changement climatique. Elle contribuera donc à la dimension de durabilité du nouveau Bauhaus européen en facilitant l'intégration des aspects de la résilience au changement climatique dans la construction et la rénovation des bâtiments et des infrastructures critiques. La mission concernant l'adaptation au changement climatique fixée dans Horizon Europe est un vecteur de mise en œuvre essentiel de la stratégie. Des réponses et des mesures adaptées et fondées sur le lieu, associant étroitement les citoyens à leur conception, leur développement et leur mise à l'épreuve, seront l'un des domaines dans lesquels un alignement peut avoir lieu entre le nouveau Bauhaus européen et la politique d'adaptation au changement climatique.

1.7. La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030⁷

La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité a souligné les multiples avantages découlant des espaces verts urbains, notamment des toits et murs végétalisés, qui constituent un élément majeur de l'initiative du nouveau Bauhaus européen, tant pour leur contribution importante à la durabilité que pour leur aspect esthétique. Les récents confinements imposés par la pandémie de COVID-19 ont clairement mis en évidence l'importance des espaces verts urbains pour le bien-être physique et mental des citoyens. La végétation contribuera en outre à rafraîchir les zones urbaines et à atténuer les effets des catastrophes naturelles. La mise en œuvre de la stratégie en faveur de la biodiversité et le déploiement à grande échelle de solutions fondées sur la nature contribueront au nouveau Bauhaus européen, car la conception par la nature est l'une des plus efficaces, des plus durables et des plus esthétiques qui soient.

1.8. La stratégie «De la ferme à la table»⁸

La stratégie «De la ferme à la table» vise à rendre les systèmes alimentaires équitables, sains et respectueux de l'environnement. Elle vise à ce que chacun ait accès à une alimentation suffisante, sûre, nutritive et durable, et à réduire les pertes et le gaspillage alimentaire. La stratégie «De la ferme à la table» contribue aux objectifs du nouveau

⁵ https://ec.europa.eu/environment/nature/ecosystems/strategy/index_en.htm

⁶ «Stratégie de l'Union européenne pour l'adaptation au changement climatique», COM(2021)82 Final.

⁷ https://ec.europa.eu/environment/strategy/biodiversity-strategy-2030_fr

⁸ https://ec.europa.eu/food/horizontal-topics/farm-fork-strategy_en

Bauhaus européen en matière de durabilité et d'inclusion, par exemple par le biais des systèmes alimentaires urbains, des jardins comestibles et des systèmes alimentaires circulaires.

1.9. La stratégie forestière de l'UE⁹

La stratégie forestière de l'UE vise à créer des forêts plus grandes, plus saines et plus diversifiées qu'aujourd'hui, notamment pour le stockage et le piégeage du carbone, pour mettre un terme à la disparition des habitats et des espèces et pour mettre en œuvre les fonctions socio-économiques des forêts au cours des décennies à venir. Elle plaide en outre en faveur d'une utilisation optimale du bois, dans le cadre de la mise en place d'une économie durable et neutre pour le climat, conformément au principe de la cascade. Autrement dit, le bois devrait être utilisé autant que possible pour des matériaux et des produits à longue durée de vie. L'actuelle faible part de marché du bois utilisé comme matériau de construction doit être augmentée de manière à remplacer les matériaux à forte intensité énergétique et à base de combustibles fossiles. Pour développer le secteur à grande échelle, il conviendra de poursuivre les travaux de recherche et d'innovation concernant les matériaux de construction à base de bois, sûrs et à longue durée de vie. Cela inclut le bois pour les bâtiments qui jouera un rôle dans l'initiative «Nouveau Bauhaus européen».

1.10. Stratégie textile¹⁰

Cette stratégie changera la façon dont nous produisons, utilisons et réutilisons les textiles. Les générations plus jeunes auront un rôle spécifique à jouer pour rapprocher les générations, remodeler nos textiles et promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise. Cette démarche sera encouragée par le soutien de nouveaux modèles commerciaux en matière de durabilité, de réparabilité et de partage, par le développement de matériaux innovants, par la récupération de matériaux pour la fabrication de meubles ou de produits de construction conformément à la hiérarchie des déchets et aux principes du nouveau Bauhaus européen, par des démonstrations et par des projets de sensibilisation financés par des programmes de financement de l'UE tels que LIFE et Horizon Europe.

1.11. La stratégie durable dans le domaine des produits chimiques¹¹

La population de l'UE est très préoccupée par les produits chimiques nocifs et leurs conséquences sur la santé et l'environnement. Les matériaux et produits utilisés dans la construction pour l'aménagement intérieur et extérieur, les textiles, la mobilité à faible émission de carbone, les batteries, les éoliennes, les sources d'énergie renouvelables et les produits de consommation comprennent une grande variété de substances chimiques, dont plusieurs sont nocives et peuvent affecter notre qualité de vie. Les actions menées dans le cadre de la stratégie en matière de produits chimiques pour le développement durable en vue de créer un environnement exempt de substances toxiques visent à mieux protéger les citoyens et l'environnement et à promouvoir des produits chimiques et des

⁹ https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12674-Forests-new-EU-strategy_fr

¹⁰ https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12822-EU-strategy-for-sustainable-textiles_en

¹¹ https://ec.europa.eu/environment/strategy/chemicals-strategy_en

matériaux sûrs et durables dès la conception, en élaborant des critères pertinents pour soutenir la transition écologique, offrant ainsi la garantie que les bâtiments, infrastructures et autres produits futurs seront plus sûrs, contribueront à un avenir durable et réduiront l'empreinte environnementale globale.

1.12. La stratégie de l'UE en matière de bioéconomie¹²

La bioéconomie cherche de nouvelles façons de produire et consommer les ressources tout en respectant les limites de la planète et en s'éloignant d'une économie linéaire basée sur l'utilisation extensive des ressources fossiles et minérales. Les matériaux biosourcés renouvelables et les environnements verts peuvent contribuer à: 1) réaliser les objectifs de neutralité carbone, de circularité et de durabilité; 2) créer de l'emploi, en particulier des emplois et des moyens d'existence en milieu rural, et 3) garantir la qualité de vie des populations (par exemple, dans le domaine des matériaux de construction, le bois est considéré comme un matériau agréable à regarder, aux propriétés relaxantes et aux bonnes propriétés acoustiques).

1.13. Le pacte européen pour le climat¹³

Le nouveau Bauhaus européen est étroitement lié au pacte européen pour le climat, une initiative à l'échelle de l'UE qui invite les personnes, les communautés et les organisations à participer à l'action pour le climat et à construire une Europe plus verte. Le pacte encourage les engagements, mesure les progrès et facilite les discussions entre les différents acteurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement menant à la rénovation. Il co-crée des solutions avec les citoyens grâce au programme Horizon Europe et distillera des idées susceptibles de contribuer au nouveau Bauhaus européen. Le pacte européen pour le climat compte déjà plus de 500 ambassadeurs¹⁴ qui accéléreront l'action pour le climat et apporteront ainsi une contribution à certains domaines mis en avant par le nouveau Bauhaus européen.

1.14. La stratégie en faveur d'une mobilité durable et intelligente¹⁵

La «stratégie de mobilité durable et intelligente» définit un schéma directeur qui doit permettre au système de transport de l'UE de réaliser sa transformation écologique et numérique et de devenir plus résilient face aux crises futures. Cette stratégie contribue au nouveau Bauhaus européen en faisant des transports un support essentiel de l'interaction sociale et en rapprochant les citoyens et les régions d'Europe. Elle propose également des solutions pour rendre les transports et la mobilité plus durables, contribuant ainsi à faire de nos villes des lieux de vie plus sains. Elle vise enfin à rendre la mobilité plus disponible et abordable pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite, conformément au principe d'inclusion du nouveau Bauhaus européen.

¹² https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/research-area/environment/bioeconomy/bioeconomy-strategy_en

¹³ https://ec.europa.eu/clima/policies/eu-climate-action/pact_fr

¹⁴ https://europa.eu/climate-pact/ambassadors/meet-our-ambassadors_fr

¹⁵ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52020DC0789>

2. Politiques territoriales

2.1. La politique de cohésion

La politique de cohésion est un instrument clé pour soutenir la transformation verte et équitable dans les villes et les régions d'Europe, contribuant ainsi au pacte vert pour l'Europe et à la vague de rénovations. Étant régie en gestion partagée, la politique de cohésion offre un potentiel important et de solides opportunités pour enraciner le nouveau Bauhaus européen dans les écosystèmes de développement urbain et régional et promouvoir sa plus grande appropriation par les autorités nationales, régionales et locales. Le développement territorial intégré promu par la politique de cohésion et les instruments dédiés permettent aux acteurs nationaux, régionaux et locaux d'appliquer les principes du nouveau Bauhaus européen aux investissements en pensant au territoire. La politique de cohésion offre en outre une occasion unique de créer de nouvelles solutions grâce à la coopération transfrontalière et transnationale.

Le soutien au développement urbain durable par l'affectation obligatoire aux villes de ressources émanant du Fonds européen de développement régional (8 % de la dotation nationale totale) et l'initiative urbaine européenne (400 millions d'euros) offrent des possibilités de relever des défis urbains complexes, qui nécessitent des réponses politiques interdisciplinaires à la transition verte, tout comme le font les principes du nouveau Bauhaus européen en favorisant une approche intégrée et inclusive basée sur l'espace et l'engagement des parties prenantes locales.

La politique de cohésion devrait, par ailleurs, investir plus de 100 milliards d'euros dans des projets liés au climat et à l'environnement au cours de la période 2021-2027. Elle financera en outre la recherche dans l'écologisation de l'économie. En ce qui concerne les investissements dans les bâtiments, la politique de cohésion peut soutenir des projets ciblant les bâtiments publics, les immeubles à appartements et les «logements sociaux». La politique de cohésion peut également aider les régions à stimuler les activités RD&I dans le secteur de la construction et du bâtiment et à soutenir le développement de nouveaux matériaux et solutions pour des rénovations abordables et durables.

2.2. La vision à long terme pour les zones rurales de l'UE

La communication de la Commission sur la vision à long terme de l'UE pour les zones rurales dresse l'inventaire des principaux défis auxquels les zones rurales sont confrontées et fait ressortir les possibilités qui s'offrent à elles.

La vision vise à relever ces défis en s'appuyant sur les opportunités émergentes de la transition verte et la transition numérique socialement durables, ainsi que sur les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, et en identifiant les moyens permettant d'améliorer la qualité de vie en milieu rural, de parvenir à un développement territorial équilibré et de stimuler la croissance économique. S'appuyant sur de vastes consultations prospectives des citoyens et d'autres acteurs des zones rurales, la vision propose un pacte rural et un plan d'action rural, dont l'objectif est de faire de nos zones rurales des régions plus fortes, connectées, résilientes et prospères; elle appelle tous les Fonds à œuvrer ensemble au développement durable des zones rurales.

Parmi les actions proposées, le programme phare sur le soutien aux municipalités rurales en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique englobe

des actions visant à améliorer la qualité des logements et autres bâtiments ruraux et encourage le recours aux fonds structurels pour financer la vague de rénovations, se connectant ainsi spécifiquement à l'initiative du nouveau Bauhaus européen.

3. Secteurs de la culture et de la création

3.1. Le nouvel agenda européen de la culture¹⁶

L'un des principes directeurs du nouvel agenda européen de la culture et du plan de travail du Conseil pour la culture 2019-2022 est la contribution de la culture au développement social et économique durable. Cela se reflète dans la coexistence de plusieurs groupes d'experts des États membres, coordonnés par la Commission (sur l'architecture de haute qualité, le patrimoine culturel et le changement climatique et la dimension culturelle du développement durable), tandis que d'autres s'intéressent à l'écosystème au sens large (conditions de travail des artistes, égalité des sexes, etc.). L'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) mettra en outre sur pied une communauté de la connaissance et de l'innovation spécifiquement dans le domaine des secteurs et industries de la culture et de la création (SICC). Un autre objectif stratégique de l'agenda est l'exploitation du potentiel de la culture et de la diversité culturelle en faveur de la cohésion sociale et du bien-être. L'agenda contribue ainsi aux objectifs et aux trois dimensions du nouveau Bauhaus européen.

3.2. Le cadre européen d'action en faveur du patrimoine culturel¹⁷

En tant que successeur de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, le cadre européen met en évidence, à travers 60 actions, le potentiel du patrimoine culturel à renforcer le capital social, stimuler la croissance économique et garantir la durabilité environnementale. En tant que partie distinctive de notre environnement (bâti), le patrimoine culturel et les bâtiments historiques peuvent contribuer à la réalisation des objectifs du nouveau Bauhaus européen, à savoir un développement esthétique, durable et inclusif.

4. La dimension sociale

4.1. Les stratégies pour une Union de l'égalité

La Commission européenne s'emploie à réaliser une Union de l'égalité. Des stratégies spécifiques¹⁸ définissent les mécanismes et les actions qui doivent permettre de créer les conditions dans lesquelles chacun pourra vivre et s'épanouir indépendamment des différences liées au sexe, à la race ou à l'origine ethnique, à la religion ou aux convictions, à un handicap, à l'âge ou à l'orientation sexuelle. Outre les actions ciblées, il sera essentiel, pour parvenir à une Union de l'égalité, d'intégrer davantage l'égalité et

¹⁶ [EUR-Lex - 52018DC0267 - FR - EUR-Lex \(europa.eu\)](#)

¹⁷ [Cadre européen d'action en faveur du patrimoine culturel - Office des publications de l'UE \(europa.eu\)](#)

¹⁸ La stratégie de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025, le plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025, le cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms 2020-2030, la stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ et la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030.

l'accessibilité dans l'ensemble des politiques, législations et programmes de financement pertinents de l'UE, y compris le nouveau Bauhaus européen.

La stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030¹⁹ souligne que l'accessibilité aux environnements construits et virtuels est une condition préalable pour que les personnes handicapées puissent vivre de manière indépendante et participer pleinement à tous les aspects de la vie. L'accessibilité est également un élément clé de la durabilité des bâtiments en les rendant plus inclusifs, exploitables par des personnes plus diverses et plus durables, étant mieux adaptés à l'évolution des besoins d'une population vieillissante. L'objectif consistant à garantir l'égalité d'accès effective à des logements convenables, situés dans des zones exemptes de ségrégation, et aux services essentiels, défini dans le cadre stratégique de l'UE pour les Roms à l'horizon 2030, est également pertinent pour le nouveau Bauhaus européen.

4.2. Le socle européen des droits sociaux²⁰

Avec le socle européen des droits sociaux, la Commission s'est assigné l'objectif ambitieux de réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE d'ici à 2030, dont au moins 5 millions d'enfants. Le nouveau Bauhaus européen contribuera à favoriser l'inclusion sociale en promouvant les principes d'accessibilité, non seulement l'accessibilité physique, mais aussi l'accessibilité à l'information et aux processus décisionnels. Une attention particulière sera également accordée aux actions liées à l'accessibilité financière. Les deux initiatives sont dès lors étroitement liées.

4.3. La stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant²¹ et la garantie européenne pour l'enfance²²

Se battre contre la pauvreté des enfants et promouvoir des sociétés inclusives et bienveillantes à l'égard des enfants, ainsi que des systèmes sanitaires et éducatifs adaptés à ces derniers sont des éléments clés de la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant, tout comme ils le sont pour le nouveau Bauhaus européen. Affirmant que dès le plus jeune âge, chaque enfant a droit à un niveau de vie décent et à l'égalité des chances, la stratégie souligne que les enfants issus de familles à faibles revenus sont exposés au risque le plus élevé de privation grave de logement ou de surpopulation et sont davantage exposés au sans-abrisme. La recommandation du Conseil établissant une garantie européenne pour l'enfance invite les États membres à garantir à tous les enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale un accès effectif à un logement adéquat (ainsi qu'à plusieurs autres services clés, dont certains devraient être gratuits). Les plans d'action nationaux relatifs à la mise en œuvre de la garantie européenne pour l'enfance devraient couvrir la période allant jusqu'en 2030 et être combinés avec ceux visant les transformations territoriales dans le cadre du pacte vert.

¹⁹ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8376&furtherPubs=yes>

²⁰ https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/economy-works-people/jobs-growth-and-investment/european-pillar-social-rights_fr

²¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/?uri=CELEX%3A52021DC0142>

²² https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.L_.2021.223.01.0014.01.ENG&toc=OJ%3AL%3A2021%3A223%3AATOC

5. Éducation et compétences

5.1. L'espace européen de l'éducation

La coalition «Éducation pour le climat»²³ vise à co-créeer une communauté éducative participative pour soutenir les changements nécessaires à une société neutre pour le climat. Par le biais de sa plateforme en ligne et, de manière générale, par l'interaction de sa communauté, la coalition «Éducation pour le climat» peut accueillir des conversations et des défis participatifs («engagements») tournant autour des priorités liées au nouveau Bauhaus européen. Concrètement, la coalition «Éducation pour le climat» entend encourager les actions promouvant la fertilisation croisée entre les écoles écologistes, en tant que structures physiques, et tous les autres éléments d'un environnement d'apprentissage (pédagogies innovantes, apprentissage par projet, équipes d'enseignants multidisciplinaires, etc.).

Les alliances entre universités européennes²⁴ peuvent contribuer au nouveau Bauhaus européen en encourageant les étudiants de différentes disciplines et différents pays à travailler ensemble avec des architectes, des artistes, des ingénieurs et des concepteurs pour que la durabilité devienne réalité. Elles favoriseront également une approche globale par établissement qui intégrera la durabilité dans toutes les activités, conformément au nouveau Bauhaus européen.

5.2. L'éducation en matière de durabilité environnementale

Une proposition de recommandation du Conseil sur l'éducation en matière de durabilité environnementale est prévue d'ici à fin 2021. Son objectif est de soutenir l'intégration de la transition verte et de la durabilité dans l'ensemble des phases et étapes de l'éducation et de la formation, notamment l'enseignement obligatoire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Erasmus+ offre divers moyens de soutenir les actions de l'enseignement obligatoire et supérieur en ce qui concerne l'éducation à la durabilité environnementale, notamment en soutenant des approches globales de la durabilité dans les établissements, ainsi que la créativité et l'innovation, conformément au nouveau Bauhaus européen.

5.3. La stratégie européenne en matière de compétence 2030²⁵

Les effets combinés de l'évolution technologique rapide, de la numérisation, du changement climatique, des tendances démographiques et de nouvelles formes de travail appellent des idées novatrices pour que l'éducation et la formation professionnelle non seulement s'adaptent au changement, mais soient en outre à l'avant-garde de la maîtrise et de la conduite de ce changement. La stratégie européenne en matière de compétences sera fondamentale pour la mise en œuvre du nouveau Bauhaus européen, car elle vise à améliorer la pertinence des compétences dans l'UE de manière à renforcer la compétitivité durable, à garantir l'équité sociale et à renforcer notre résilience en énonçant le droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie qui soient de qualité et inclusifs. Elle est donc solidement ancrée dans le pacte vert

²³ https://education-for-climate.ec.europa.eu/_en

²⁴ https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area/european-universities-initiative_fr

²⁵ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1223&langId=en>

pour l'Europe, la nouvelle stratégie numérique et les nouvelles stratégies pour l'industrie et les PME, car les compétences sont la clé de leur réussite. Elle soutient en outre la proposition de recommandation du Conseil «Un pont vers l'emploi: renforcer la garantie pour la jeunesse».

6. La décennie numérique

6.1. Une boussole numérique pour 2030²⁶

Dans le prolongement de la stratégie intitulée «Façonner l'avenir numérique de l'Europe», qui prévoit un programme de réformes politiques engagées avec l'acte sur la gouvernance des données, la législation sur les services numériques, la législation sur les marchés numériques, la législation sur l'intelligence artificielle et la stratégie de cybersécurité, l'objectif de la décennie numérique est de traduire en termes concrets l'ambition numérique de l'UE à l'horizon 2030, à savoir d'être souveraine sur le plan numérique dans un monde ouvert et interconnecté, et de mener des politiques numériques qui mettent les personnes et les entreprises en mesure de s'approprier un avenir numérique axé sur l'humain, durable et plus prospère. Les objectifs définis pour accélérer la fourniture de technologies et de services numériques transversaux (compétences, connectivité, numérisation des entreprises et des services publics) contribueront à relever les défis identifiés par le nouveau Bauhaus européen (connectivité, fracture numérique, rapprochement des niveaux local et mondial). La mobilisation et le renforcement des pôles européens d'innovation numérique constituent un objectif clé de la décennie numérique. Certains des 200 pôles du réseau devraient également se concentrer sur le secteur de la construction ou sur la créativité et les arts. Ces pôles seront mobilisés dans le contexte du nouveau Bauhaus européen de manière à développer des environnements et des expériences durables, inclusifs, réels et virtuels.

6.2. Le programme pour une Europe numérique

Le nouveau programme pour une Europe numérique fournira des financements stratégiques pour accélérer la reprise économique et façonner la transformation numérique de la société et de l'économie européennes, notamment grâce au développement et à une large utilisation des technologies numériques.

Il soutiendra notamment des approches participatives et le déploiement d'infrastructures pour les communautés intelligentes qui contribueront à assurer le développement du nouveau Bauhaus européen. La promotion des jumeaux numériques locaux peut favoriser une planification urbaine participative pour un environnement de vie plus vert et durable. Le programme pour une Europe numérique soutiendra également un certain nombre d'installations d'essai et d'expérimentation dans le domaine de l'IA qui favoriseront l'innovation dans le secteur de la santé et les communautés intelligentes, entre autres.

Plusieurs initiatives numériques, par l'intermédiaire des programmes «Europe créative», Europeana ou S+T+ARTS, contribueront à jeter des ponts entre les innovateurs numériques et les «faiseurs» (artistes, responsables municipaux, développeurs urbains, secteur de la santé), concourant ainsi au succès du nouveau Bauhaus européen.

²⁶ https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/europes-digital-decade-digital-targets-2030_fr

6.3. L'acte sur la gouvernance des données

En novembre 2020, la Commission a proposé un acte législatif (l'acte sur la gouvernance des données), qui fixe le cadre pour le partage des données et la gouvernance des espaces de données. Il fournira le cadre juridique permettant de recueillir et d'utiliser davantage de données fiables pour mettre au point les bâtiments du futur d'une manière plus respectueuse de l'environnement et avec une empreinte carbone minimale ou nulle.

6.4. Le train de mesures sur l'IA

Avec le train de mesures sur l'IA adopté en avril 2021, la Commission a jeté les bases d'un premier cadre juridique sur l'intelligence artificielle dans l'UE et a lancé un plan coordonné avec les États membres. L'objectif de ce train de mesures est de garantir la sécurité et les droits fondamentaux des citoyens et des entreprises, tout en renforçant l'utilisation de l'IA et l'investissement et l'innovation dans le domaine de l'IA dans l'ensemble de l'UE. Le recours à l'IA sera un élément clé des nouveaux modèles d'entreprise qui se développeront dans le cadre du nouveau Bauhaus européen et constituera une source de solutions numériques innovantes permettant des approches personnalisées, tout en maintenant un équilibre optimal avec les préoccupations esthétiques et la volonté de travailler avec la nature et de se reconnecter elle.

7. La recherche et l'innovation

7.1. Horizon Europe²⁷

Horizon Europe soutiendra la transition verte de l'Europe en se fondant sur des chaînes de valeur industrielles et de services européennes compétitives. Une telle transition requiert des efforts substantiels en matière de recherche interdisciplinaire et d'innovation dans les domaines des technologies propres et des transitions sociales, comme le préconise le nouveau Bauhaus européen. La recherche et l'innovation détermineront la vitesse à laquelle cette transition pourra s'opérer, ce qui aura une incidence directe sur les impacts et les co-bénéfices, telle qu'une meilleure qualité de l'air, une augmentation du taux d'emploi, l'inclusion sociale, la gestion durable des ressources et la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles. Toutes ces mesures profiteront à la société et aux citoyens en offrant des solutions qui répondent aux défis de notre temps. La coopération et la créativité, notamment dans les domaines scientifique, social et technologique, sont le fondement de la paix et de la prospérité pour tous. La recherche et l'innovation peuvent aussi jouer un rôle dans la diffusion du nouveau Bauhaus européen au-delà de l'UE, par le biais de l'approche globale de la recherche et de l'innovation²⁸, par exemple en partageant des informations sur les normes, les meilleures pratiques et les nouvelles idées.

L'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT), par l'intermédiaire de ses communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI), met en œuvre des activités réunissant le triangle de la connaissance que constituent l'éducation, la recherche et l'innovation, afin de réaliser les objectifs du nouveau Bauhaus européen. Grâce à son modèle d'intervention basé sur le lieu et à son écosystème de plus de 2 000 partenaires

²⁷<https://op.europa.eu/en/web/eu-law-and-publications/publication-detail/-/publication/3c6ffd74-8ac3-11eb-b85c-01aa75ed71a1>

²⁸ https://ec.europa.eu/info/files/communication-global-approach-research-and-innovation_en

répartis dans toute l'UE, l'EIT dialogue avec les citoyens et les sensibilise au nouveau Bauhaus européen, soutient les nouvelles idées commerciales intégrant les principes du nouveau Bauhaus européen et accélère la croissance des jeunes pousses du nouveau Bauhaus européen.

7.2. Les missions Horizon Europe²⁹:

Afin de favoriser une recherche et une innovation ambitieuses, audacieuses et à long terme, cinq missions sont proposées dans le cadre du programme Horizon Europe. Ces missions sont les suivantes: 1) 100 villes neutres pour le climat d'ici à 2030 — par les citoyens et pour les citoyens; 2) une Europe résiliente face au changement climatique: préparer l'Europe aux perturbations climatiques et accélérer la transition vers une Europe résiliente au climat et juste d'ici 2030; 3) prendre soin des sols, c'est protéger la vie; 4) mission «Étoile de mer 2030: restaurer notre océan et notre milieu aquatique»; et 5) vaincre le cancer: mission possible. Ces missions visent à produire des biens publics européens à grande échelle pour résoudre des défis systémiques majeurs. À l'instar du nouveau Bauhaus européen, les missions visent à inspirer le public et à capter son imagination, à dialoguer et co-crée avec les citoyens et les parties prenantes et à développer des idées, des prototypes, des produits et des solutions pour conduire les transitions verte et numérique. Au-delà du lancement des démonstrateurs phares du nouveau Bauhaus européen, les missions concernant les villes et l'adaptation au climat sont très prometteuses pour développer de nouvelles synergies avec le nouveau Bauhaus européen. La mission «Villes» lancera une action spécifique visant à inclure les principes et les valeurs du nouveau Bauhaus européen dans l'élaboration des «Climate City Contracts».

8. Dimension industrielle et entrepreneuriale

8.1. La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe³⁰

L'industrie et les entreprises sont des acteurs importants dans la fourniture d'infrastructures, de produits et de services permettant le déploiement de réalisations relevant du nouveau Bauhaus européen en Europe et au-delà et y contribuant.

La Commission européenne a mis à jour sa stratégie industrielle en mai 2021 afin que notre ambition industrielle tienne compte des nouvelles circonstances après la crise de la COVID-19, tout en veillant à ce que l'industrie européenne puisse montrer la voie de la transition vers une économie verte, numérique et résiliente. Les voies de la transition pour les quatorze écosystèmes recensés seront cruciales pour atteindre cet objectif. L'écosystème de la construction a été jugé prioritaire afin d'assurer cette transition, qui sera fondée sur une feuille de route élaborée conjointement avec les parties prenantes et les différents secteurs de la Commission dans le cadre du forum de haut niveau sur la construction.

La voie de la transition de l'écosystème de la construction est pertinente pour le nouveau Bauhaus européen, car elle aborde la durabilité pour aider à mieux protéger les personnes et l'environnement en encourageant l'innovation, en améliorant les compétences et en

²⁹ https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe/missions-horizon-europe_en

³⁰ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0102&from=FR>

développant des alternatives sûres et durables ou la durabilité des produits de construction et l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la performance environnementale des actifs construits. Outre la construction, «la proximité, l'économie sociale et la sécurité civile», «les industries culturelles et créatives», «le tourisme» et «le textile», qui ont été désignés dans le cadre de la stratégie industrielle, sont également particulièrement pertinents pour le nouveau Bauhaus européen. La transformation verte et numérique dans ces écosystèmes, soutenue par les voies de transition à venir, peut fortement contribuer à faire progresser les valeurs du nouveau Bauhaus européen de manière concrète et à travers différentes chaînes de valeur.